

DE LOMME A HALLUIN

Plasticollect : recyclage des déchets en plastique

Actuellement installée sur deux sites, l'un à Lomme, l'autre à Waregem en Belgique, l'entreprise Plasticollect va s'installer cet été à Halluin. Parcours d'une société qui grandit vite.

PATRICK BONTE > patrick.bonte@nordeclair.fr



Plasticollect a traité 2 500 tonnes de matières plastiques en 2006, 3500 en 2007. Photo Hubert Van Maele

« L'Europe a besoin de matières premières secondaires qui partent trop en Asie », souligne Frédéric Duthoo, l'un des deux associés à la tête de la société Plasticollect, avec Maxence Lesaffre, tous deux âgés de 37 ans. Ils ont créé cette entreprise en 2001 à Lomme-Délivrance sur un site de 1200 m². Spécialisée dans le recyclage des déchets en plastique rigide, souvent des rebuts de production issus de l'industrie automobile, des emballages industriels, du "post-consumer", cette entreprise a anticipé un vrai marché.

« Auparavant, j'étais salarié chez Profutex à Roubaix qui a été rachetée par Plastic Omnium, cette société faisait de la valorisation d'emballages par ré-emploi », se souvient Frédéric Duthoo, « mon associé, Maxence Lesaffre, était quant à lui dans le recyclage de papier chez Dalle Hygiène à Bousbecque. »

« Il y a toujours eu des déchets dans l'emballage sans qu'il n'y ait de vraie solution de valorisation hormis l'exportation vers l'Asie », reprend Frédéric Duthoo, « j'ai parcouru l'Europe, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, etc, et j'ai observé que nous sommes vraiment les derniers à développer à bras-el-corps le recyclage de ces déchets. Plus le pays est pe-

tit, moins il y a de décharges et plus l'influence écologique est forte, plus il y a de valorisation des déchets. »

Une nouvelle ligne de lavage à Halluin

Plasticollect est aujourd'hui scindée en deux sites. D'un côté à Lomme (11 salariés) où « l'on récupère les matières plastiques dans des lignes de broyage avant que ça ne reparte en plasturgie, nos clients ne sont d'ailleurs que des plasturgistes européens », de l'autre à Waregem (17 salariés) où a été installée une ligne de lavage de matières plastiques qui a traité « 2 500 tonnes en 2006, 3 500 tonnes en 2007 », c'est dire la progression de cette activité.

« Notre projet d'implantation d'une nouvelle ligne de lavage à Halluin où l'on rapatriera le site de Lomme est audacieux mais il répond à un très gros contrat de lavage plastique de 20 000 tonnes supplémentaires par an », explique Frédéric Duthoo, « au départ on souhaitait regrouper les deux sites en un en Belgique. Mais la communauté urbaine de Lille et la mairie d'Halluin nous ont convaincus de rester en France. »

C'est dans le parc d'activités de la Cavale Rouge, adossé à la frontière belge, que va s'installer Plasticollect dès cet été. « Cette opération d'acquisition de la nouvelle ligne et d'aména-

gement de ces locaux représente un investissement conséquent de 2,3 millions d'euros. La nouvelle ligne arrivera à Halluin courant juin pour un démarrage à la mi-juillet pour respecter les contrats. »

« On est des dépollueurs, on exporte que si la demande est réelle », certifie Frédéric Duthoo, « on va embaucher de suite 30 personnes, essentiellement des opérateurs qualifiés (avec permis cariste, etc) et on formera nous-mêmes nos futurs salariés sur les matières plastiques. » Une cellule emploi a d'ailleurs été créée à Halluin en partenariat avec l'ANPE pour assurer le recrutement. ●

EN CHIFFRES

(10 000 m²) la superficie sur laquelle va s'installer Plasticollect à Halluin dans un bâtiment loué à la société Logistique&Organisation.

(40) emplois seront regroupés à Halluin dont 30 seront créés dans le cadre de l'installation d'une ligne de lavage des matières plastiques.

(2 500) tonnes ont été traitées par Plasticollect en 2006, 3500 l'année suivante.

(20 000) tonnes supplémentaires par an, c'est ce que devrait apporter le nouveau très gros contrat.

EN BREF

> TRANSPORT

Un nouveau portique au terminal aux aciers sur le port de Dunkerque

Le port de Dunkerque et voies navigables de France (VNF) ont inauguré la semaine dernière, un nouveau portique au terminal aux aciers. Ce nouvel équipement a une charge utile de 40 tonnes et une vitesse de levage de 1m/seconde. Son bec avant permet une portée de 13 mètres par rapport au bord du quai et d'autant sur son arrière. Il devrait permettre de développer les tonnages confiés à la voie d'eau en autorisant la manutention de tous types de bateaux fluviaux et petits caboteurs maritimes. L'équipement a nécessité 4,485 millions d'euros d'investissements, investissements portés par le port autonome de Dunkerque, cofinancé par VNF pour le portique et par le gestionnaire du terminal pour l'outillage. La subvention VNF a été accordée par son conseil d'administration pour un montant de 596 580 € dans le cadre de son dispositif d'aides aux embranchements fluviaux en contrepartie d'un engagement de trafic supplémentaire de 326 000 t/an.

> AGROALIMENTAIRE

Les eaux Saint-Amand se lancent dans l'eau gazeuse

Le groupe des eaux minérales Saint Amand, 4^e minéralier français, étoffe sa gamme de produits avec des eaux gazeuses. Le groupe lance en mai de l'eau pétillante Saint Amand. Une eau qui se veut « festive » et d'« entrée de gamme », le groupe souhaitant se positionner sur un créneau « chic et pas cher ». Cette eau, selon Saint-Amand sera réservée à une « consommation plutôt hors de table ».

Résultat net de 200 millions d'euros pour Tereos

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Tereos a progressé de 4 % à 2 378 millions d'euros en 2006-2007. Le résultat net consolidé après distribution des compléments de prix progresse à 197 millions d'euros contre 75 millions d'euros en 2005-2006. Dans le cadre de la réforme du Règlement sucre européen Tereos a proposé à ses associés-coopérateurs un plan d'abandon à hauteur de 20 % des quotas sucre. Par ailleurs, l'entreprise leur a proposé de souscrire 600 000 tonnes de nouveaux contrats de betteraves à destination des marchés de l'alcool, du bioéthanol et des autres usages industriels. Par conséquent, les ensemencements de Tereos en France en 2008 devraient se situer à environ 165 000 hectares, soit une baisse de 6 % par rapport à 2007. 35 % de cette superficie sera réservée à l'alcool, au bioéthanol et autres usages.

> GRANDE DISTRIBUTION

Pascal Rodriguez à la tête des hypermarchés Carrefour

Pascal Rodriguez a remplacé en mars Franck Kenner à la direction des 10 hypermarchés (Amiens, Auchy-les-Mines, Condé-sur-l'Escaut, Denain, Flers, Fourmies, Liévin, Lille, Maubeuge, Aulnoy-Lez-Valenciennes) de la direction régionale Grand Nord. Ces 10 hypermarchés emploient 3 317 personnes sur une surface totale de 90 000 m².

> ÉVALUATION

Le MQF Nord - Pas-de-Calais lance Excellence en'Or

Le Mouvement français pour la qualité (MFQ) Nord - Pas-de-Calais lance avec le soutien de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) une nouvelle action : Excellence en'Or. Elle propose aux entreprises d'évaluer puis d'améliorer leurs performances suivant les standards internationaux EFQM et de poser leur candidature pour le prix régional de la qualité et de la performance remis en janvier 2009. Cette démarche s'échelonne sur 3 ans. Les pouvoirs publics apportent une aide sur cette action, avec des crédits de la DRIRE. Pour un investissement financier limité, près de 8 000 PME/PMI industrielles et artisanales indépendantes ou filiales de groupes implantés dans la région peuvent bénéficier de cet accompagnement professionnel. La première phase d'Excellence en'Or se déroule de juin prochain à mars 2009. Demande de participation et dossiers de candidature jusqu'au 15 mai à MQF Nord - Pas-de-Calais : 03.20.63.79.86. Fax : 03.20.63.79.93. Courriel : contact@mfq5962.com